



...**EN DIRECT**

Du CHSCT et Comité d'Entreprise Du 12 Juin 2019



Le groupe BPCE, sous l'impulsion de Laurent Mignon met en place unilatéralement un code de conduite et d'éthique. Il est à souligner qu'à aucun moment les salariés ou leurs représentants n'ont été consultés dans cette élaboration.

Ce soit disant code de bonne conduite et d'éthique n'a pour seule vocation que d'inscrire les obligations du salarié dans un carcan de plus en plus rigide et cela dans un contexte de pression commerciale toujours accrue et avec des effectifs qui se réduisent à peau de chagrin :

Faire toujours plus et mieux avec moins !

On peut s'interroger sur les réels objectifs de ce code de bonne conduite :

Protéger ou justifier de sanctions contre les salariés ? Le droit à l'erreur existe-t-il toujours en CEBPL ?

Force est de constater que la CEBPL se désengage de ses responsabilités en faisant peser le risque sur les employés.

Et que dire de l'éthique ?

A la lecture, on en révérait presque :

- Solidarité avec les territoires
- Développement économique et humain
- Capacité à dialoguer, interagir et grandir ensemble en préservant une relation de confiance.
- Haute exigence de l'intégrité professionnelle.

Hélas, le retour sur Terre est désenchanté :

- Diminution des effectifs
- Regroupement d'agences
- Fermetures d'agences
- Suppression de métiers
- Rapport d'expertise accablant sur les conditions de travail, la santé des salariés, la perte de sens dans nos métiers et isolement des salariés
- D'après l'enquête diapason, Un salarié sur deux n'est pas optimiste quant à son avenir à la CEBPL

Chacun aura compris qu'affirmer de grands principes moralisateurs ne dit rien de leurs conditions d'application effective sur le terrain.

Alors, avec son « code de bonne conduite » BPCE pourra t'il nous sauver.... Ou pas ?

Ne vous laissez pas faire. S'il est utilisé contre vous, contactez vos élus Sud Solidaires !

SUD Solidaires – Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire



02 72 20 34 87



sud.cebpl@orange.fr

DOM 55 951

www.sudbpce.com

Retrouvez-nous sur



20/06/2019

